



Document complémentaire à l'article
"Un « emprunt forcé » en 1795 - des pétitions à Bordeaux"

Jean Cluchet - capitaine de navire rentré de Saint-Domingue - rue du réservoir

Aux citoyens administrateurs du département de la Gironde

Citoyens

Le citoyen Jean Cluchet capitaine de navire vous expose que ce n'est pas sans étonnement qu'il s'est vu porté dans l'emprunt forcé pour une somme de cinquante livres, il désirerait avec plaisir pouvoir être mis au rang des contribuables et subvenir aux besoins de la République, maos son état le met plutôt dans le cas de secours que dans celui de secourir, par l'effet des malheurs qui n'ont cessé de le poursuivre depuis cinq ans et lui ont fait perdre le fruit de trente années de travail.

Ces malheurs commencèrent par l'incendie du Port au Prince où il tenait ce magasin et l'invasion de St Marc par les anglais lui enlevèrent les restes de ses ressources; il parvint cependant avec beaucoup de peine à fuir leur joug, et se sauva à Philadelphie dans les états unis d'Amérique où il embarqua dans le dernier Parlementaire arrivé dans cette ville aux frais de la Nation. Il arriva dans sa Patrie (objet de tous ses vœux) il y a environ trois mois mais dans quel état, citoyens !: presque aveugle et perclus de douleurs rhumatismales. Tous ses moyens consistent dans une petite maison qu'il occupe rue du réservoir et qu'il se voit forcé de vendre pour vivre lui et son épouse, et se faire traiter durant sa maladie qui ne peut être que très longue.

D'après cet exposé qi n'est que trop vrai, il réclame citoyens administrateurs de votre humanité l'eximiation de son nom du tableau de l'emprunt forcé & vous ferez justice.

Salut et respect

Jean Cluchet

Dubernet pretre Brun Dugarry